



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

FACULTÉ DES SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
Département de sociologie

Sandro Cattacin
Directeur

Ordre du jour – Corprof du 05 décembre 2006 de 16h15-18h00, salle M4204

Points	Thème
1.	Adoption du PV de la séance du 7 novembre 2006
2	Probable départ de M. Franz Schultheis
3.	Feeback master et bachelor
4.	Propositions de réaménagement des enseignements pour 07-08 (voir annexe 3)
5	Stratégie publicité master (voir annexes 1 et 2)
6	Correspondant informatique, transformation du poste (annexe 1 de l'ancien ordre du jour du 7 novembre 06)
7	Règlement défense de mémoires et défense des rapports de recherches (voir annexe 6)
8	Règlement stages au niveau master (voir annexe 4 et 5)
9	Accessibilité des PV du corprof
10	Sujets de thèse (Dieng)
	Divers

SC/SL 30.11.06

Réflexion sur le MA et sa publicité pour la rentrée 2007-2008

Mathilde BOURRIER
Annik DUBIED

Nota : En préambule, notre réflexion s'est à la fois centrée sur les moyens à mettre en œuvre pour faciliter la promotion du MA, et sur un travail plus « stratégique » de positionnement identitaire du master face à la concurrence.

En résumé, il apparaît que si le choix d'un master « généraliste » est bien en ligne avec l'institution, l'université de Genève, qui porte ce diplôme (cf. classement *Newsweek* !), le caractère « généraliste » ne peut se suffire à lui-même. A terme, il faut aussi sans doute trouver des axes thématiques, qui distinguent ce master des autres. Revendiquer une méthodologie très appliquée et très « hands-on » est une excellente chose (cf. méthodes croisées, quali et quanti et apprentissage de la recherche par les ateliers, et par d'autres cours, apprentissage de l'élaboration des recensions ou d'un papier de recherche, etc...) mais il faut sans doute aussi fournir aux futurs candidats une lisibilité des sujets de recherche des enseignants ; c'est bien sûr en lien avec les efforts développés par le groupe « reconstruction du site web ».

Donc la question par exemple de l' « identité claire » du département est plutôt une question qu'un acquis. Et sans doute la problématique à clarifier serait celle-ci : Comment être « généraliste » tout en étant « thématique » ?

1. Contenus à vanter / à mettre en évidence dans les matériaux en annexe:

- une **identité claire** du Département :
 - méthodes
 - pratique de terrains (ateliers)
 - « compétences transversales » (voir dépliant)
 - courants de spécialisation (// recherches des enseignants profs + MER), dans lesquels inscrire un projet de mémoire, et éventuellement de doctorat. Souligner les cohérences entre les spécialisations de chacun, par exemple à travers un schéma (voir p.2 suggestions)
- insister sur l'**aspect « généraliste »** vanté par *Newsweek* (<http://www.unige.ch/presse/archives/unes/2006/20060818newsweek.php?seek=print>) de septembre 2006 en ce qui concerne l'uni de Genève et qui est incarné dans le MA de sociologie
- annoncer les **thèmes des ateliers** en cours et à venir (bonne vitrine)
- présenter quelques « **Résultats** » (publications, petits films, textes courts) de ces ateliers et de certains cours-séminaires sur le site

2. Moyens et recherche d'alliés :

- utiliser la **bibliothèque comme vitrine** (c.f. critères du classement de *Newsweek*)
- collecter, puis mettre en évidence, les matériaux type « **ALUMNI** », qui permettent d'aborder la question des débouchés en évitant les grands débats
- sur le site, souligner le dynamisme de l'**association des étudiants en sociologie**, lieu de socialisation dans laquelle les étudiants de MA peuvent s'insérer

- Mettre en évidence les rapports privilégiés avec d'autres institutions :

- ⇒ S'ils existent ?
- ⇒ Là, il semble qu'il s'agisse d'un chantier à construire. Et dont on doit débattre car il n'est pas certain que ce soit dans l'intérêt de ce master de s'allier

3. Publics visés :

- étudiants de mobilité (Erasmus, Socrates, ...)
- étudiants « voisins » (Belgique, France, suisse-allemande)
- étudiants suisse-romands
- étudiants genevois

Remarques / Suggestions :

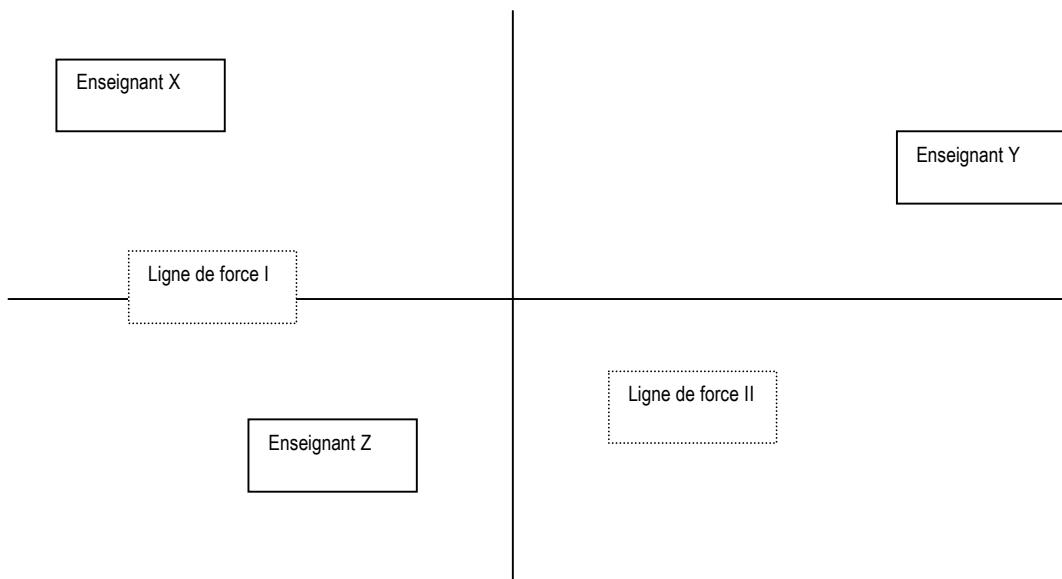
- * Pour favoriser la mobilité, faire un recensement + un lien vers les possibilités d'encouragement ciblées (bourses pour étudiants français, bourses européennes, ...)
- * Le master en Sociologie pourrait-il disposer de bourses ?

4. Suggestions pour la mise en évidence des lignes de forces / courants de spécialisation existants :

1. Pour tous les profs et les MER, affiner pour le site ce que Jiri nous a demandé dernièrement, en distinguant ainsi (exemple M. Bourrier):

Champs sociologiques (liens vers descriptifs enseignements annuels)	Spécialités (liens vers pages recherche du département -et éventuellement vers page perso du prof / MER...)
Sociologie du travail	Transgressions et suivi des règles au travail
Sociologie de la technique	Stratégies de coopération en milieu à haut-risque (nucléaire, aviation, chimie, hôpital...)
Sociologie du risque	Construction de la fiabilité organisationnelle
Analyse empirique des organisations	Faillite systémique
Théorie organisationnelle	Accident organisationnel
	Design organisationnel

2. A partir de là, concevoir un schéma sur le site dans lequel chacun sera situé et où apparaîtront les « croisements » en termes de recherche



Adresse <http://www.unige.ch/ses/socio/>

Google Envoyer RS Mes favoris 2 bloquée(s) ABC Orthographe Envoyer à



Bienvenue au
Département de Sociologie

UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Département de Sociologie, Bd. du Pont-d'Arve 40, 1211 Genève 4, + 41 22 379 83 02

ACCUEIL

LA SOCIOLOGIE A
L'UNIVERSITE DE GENEVE
ACTUALITES
INFOS INTERNES

NOUS

PROFESSEURS
CORPS INTERMEDIAIRE
CHARGES DE COURS ET
MER
ADMINISTRATION

ETUDES

GENERAL
BACCALAUREAT EN
SOCIOLOGIE
MASTER EN SOCIOLOGIE
LICENCE EN SOCIOLOGIE
AUTRES PROGRAMMES
PROGRAMME DOCTORAL
DESCRIPTIF DES COURS
DOCUMENTS DE COURS
GUIDE A L'USAGE DES
MEMORANTS
ETUDIANT-E-S

RECHERCHE

LABORATOIRE "LRS"
RECHERCHES EN COURS
DERNIERES PUBLICATIONS
OBSERVATOIRE DE LA VIE
ETUDIANTE

RESSOURCES

BIBLIOTHEQUE SES
LIENS INTERNET

Actualités

[La réforme de Bologne au Département de Sociologie](#)
[Procédure d'admission à la Maîtrise disciplinaire en Sociologie](#)

Admissions au Master en Sociologie
[- année académique 2007-2008-](#)

Licence en sociologie
Les cours "4X70CR Sociologie du risque", "4X71CR Sociologie de la technique", "4Y186CR Modes de vie" sont également accessibles (comme options libres) aux étudiant-e-s en licence

SOCIOGRAPH –Sociological Research
Study No 1
[Evaluer l'extrémisme de droite, la xénophobie et la misanthropie en Suisse. Etude exploratoire](#)
[Annexe](#)

• **Évènements**

Adresse <http://www.unige.ch/ses/socio/>

Google G Envoyer RS Mes favoris 2 bloquée(s) ABC Orthographe Envoyer à



Bienvenue au
Département de Sociologie

**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

Département de Sociologie, Bd. du Pont-d'Arve 40, 1211 Genève 4, + 41 22 379 83 02

ACCUEIL

- LA SOCIOLOGIE A L'UNIVERSITÉ DE GENEVE
- ACTUALITÉS
- INFOS INTERNES

NOUS

- PROFESSEURS
- CORPS INTERMEDIAIRE
- CHARGES DE COURS ET MER
- ADMINISTRATION

ETUDES

- GENERAL
- BACCALAUREAT EN SOCIOLOGIE
- MASTER EN SOCIOLOGIE
- LICENCE EN SOCIOLOGIE
- AUTRES PROGRAMMES
- PROGRAMME DOCTORAL
- DESCRIPTIF DES COURS
- DOCUMENTS DE COURS
- GUIDE A L'USAGE DES MEMORANTS
- ETUDIANT-E-S

RECHERCHE

- LABORATOIRE "LRS"
- RECHERCHES EN COURS
- DERNIERES PUBLICATIONS
- OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE

RESSOURCES

- BIBLIOTHEQUE SES
- LIENS INTERNET

Master en Sociologie

[Brève présentation générale](#)

[Structure des études](#)

[Mobilité - crédits de rattrapage](#)

[Admission](#)

[Admissions 2007-2008](#)

[Plan d'étude](#)

[Règlement d'étude en mastère de la faculté des sciences économiques et sociales](#)

[Projet de master en sociologie \(document complet\)](#)

Annexe 2

Annexe pour la publicité du MA : « Matériel publicitaire »

« Matériel »	Disponible / non ¹	Public visé	Remarques / Suggestions ²
Site	à réviser	tous	<ul style="list-style-type: none"> * Dans l'onglet « Projet de MA en socio » : faire disparaître ou actualiser impérativement, si possible en faisant plus court * Revoir l'ordre des onglets : Projet (cf.ci-dessus), Présentation, Structure, Plan d'études, puis Administration : Admissions 07-08, Détail des règlements d'admission (changer l'intitulé), Procédure en cas de mobilité nationale ou internationale (changer l'intitulé), Procédure en cas de transition licence-MA * Passer du PDF au HTML (avec liens qui permettent de sauter directement à la rubrique concernée) au moins pour l'onglet « Brève présentation générale » * Dans l'onglet « Structure des études », faire disparaître les références à la licence (désormais dépassée) et renvoyer à l'onglet spécifique aux étudiants concernés par une transition entre les deux systèmes (voir ci-dessus « Procédure en cas de transition licence-MA ») * Dans l'onglet « Admissions », 1^{er} paragraphe, corriger : « en maître » par « en maîtrise » * Dans l'onglet « Plan d'études », enlever le Certificat de politique sociale * Au niveau de la présentation générale, faire qqch comme sur le site de sciences politiques (http://www.unige.ch/ses/spol/) : mise en évidence immédiate, clignotement, 1^{re} chose qui saute aux yeux
Dépliant	à réviser ?	tous	<ul style="list-style-type: none"> * La couleur grise est un peu sinistre – peut-on la changer pour le prochain tirage ? * Faut-il reprendre les termes « méthodes », « pratiques de terrains », « courants » (+ « courants de spécialisation ») à côté des intertitres ? * Pourrions-nous être un peu plus spécifiques sur les débouchés pour les étudiants, peut-être en renvoyant à l'observatoire des carrières ou à l'association étudiante (de façon à ce que les personnes intéressées puissent téléphoner directement et obtenir des informations) ? * Est-ce que qqch de spécifique sur les stages ne devrait pas être présenté ? Cela rallonge un peu la sauce mais cela donne aussi envie !!!
Affiche	à concevoir	<ul style="list-style-type: none"> * Départements / Facultés autres Unis suisses * HES * Unis francophones (Belgique, France voisine) * Autres Unis ? 	
Mail	à concevoir	[Mailing list à constituer]	<ul style="list-style-type: none"> * sans doute ne faut-il pas viser les mails des potentiels étudiants (trop compliqués à obtenir / à sélectionner, mais ceux de nos collègues susceptibles de leur transmettre les contenus, ceci à travers des listes de distribution existantes (AFS, AISLF, etc.)
Rencontre	à planifier	<ul style="list-style-type: none"> * BA SES + autres facs * BA Unis CH * BA HES 	<ul style="list-style-type: none"> * Genre de journée « portes ouvertes MA socio » * En tout cas il faut peut-être penser à l'organisation d'une rencontre avant la clôture des inscriptions

¹ Nota : ces « matériaux » pourraient / devraient être revus / conçus en fonction des contenus qu'on choisira de mettre en évidence.

² Nota : ... à croiser avec ce qui est déjà en train de se faire au Département ; certaines choses sont apparemment déjà en cours (révision du site, actions de l'association des étudiants, etc.).



Sandro Cattacin
Directeur

Propositions de réaménagement des enseignements pour 2006-2007

Préparée par S. Cattacin et S. Losa

1. Master

Transformation des 6 cours d'approfondissement en 3 cours.

- Individus.
- Organisations.
- Structures.

Le cours communication est déplacé dans les options.

Les ateliers restent ouverts à la licence et seront donnés en 07-08 par S. Cattacin et E. Widmer.

Les ressources assistants pour les masters sont de 100 % (voir tableau ci-dessous) :

Master		
	50 %	Atelier 1
	50 %	Atelier 2
	25 %	Forum
	25 %	Méthodes audiovisuelles
	25 %	Méthodes qualitatives
	25 %	Méthodes quantitatives
	200 %	

2. Le bachelor 1^{ère} partie reste inchangé (voir tableau ci-dessous) :

Bachelor	Ressources
----------	------------

1 ^{ère} partie	assistants	
	25 %	HPS 2007
	100 %	Introduction à la sociologie
	125 %	
Bachelor 2 ^{ème} partie	Ressources assistants	
	25 %	Analyse comparative
	25 %	Entretien et observation participante
	50 %	

Autres informations :

Le cours de relations internationales/introduction à la sociologie, sera transformé dans un cours espace-société.

3. Liste des enseignements par professeurs (propositions selon liste ci-dessous) :

Amey Patrick

Sociologie thématique B	2
	2/6

Bourrier Mathilde

Sociologie de la technique	2
Sociologie du risque	2
Sociologie du travail	2
Analyse organisationnelle	2
Organisations	2
Sociologie générale	2
	12/12

Burton-Jeangros Claudine

TPI	1
TPII	1
Sociologie de la santé	2
Individus	2

	6/6
--	-----

Cattacin Sandro

HPS	1 (+1)
Atelier	4
Sociologie pour les juristes	2
Espace et société	3 (+1)
	12/12

Ducret André

Introduction à la sociologie	2
Sociologie de l'art	2
Concept théorique	2
Séminaire concept théorique	2
Forum 2008	2
	10/12

* décharge de 2 h pour l'école doctorale

Dubied Annik

Méthode qualitative	2
Identité et socialisation	2
Culture et représentation	2
	6/6

Fragnière Jean-Pierre

Intervention sociale	2
Certificat	2
	4/4

Hummel Cornelia

TPI	1
TPII	1
Changement social	2
	4/4

Widmer Eric

Atelier	4
Méthodes qualitatives	2

Analyses comparatives	2
Sociologie de la famille	2
Parcours de vie	2
	12/12

Windisch Uli

Entretiens et observations participantes	2
Sociologie du langage	2
Séminaire d'Analyse de contenu	1
Séminaire observation	1
Analyse de contenu	1
	7+2

NN

<u>Bachelor</u>	
Régulations sociales	2
Stratifications sociales	2
Structures sociales	2
Sociologie des problèmes sociaux	2
Sociologie urbaine	2
<u>Master</u>	
Structures	2
	12/12

Certificat

A la place du cours « Regulation » de mastère, seront donnée les cours de sociologie de la santé, de parcours de vie et de sociologie de la famille.

SC/SL 1.12.2006

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

UNI MAIL - boulevard Carl-Vogt 40 | CH-1211 Genève 4

Tél. secrétariat: XX41 (0)22 379 83 02

Fax : XX41 (0)22 379 83 25 (préciser la destinataire)



**UNIVERSITÉ
DE GENEVE**

Annexe 4

Conventions de stage

A. Cadre du stage

A1. Place et objectif du stage dans le cadre du mastère

Le stage de recherche est une alternative aux cours d'approfondissement. Il donne ainsi droit à 24 crédits, répartis de la manière suivante :

- 21 crédits pour l'activité de stage
- 3 crédits pour le rapport de stage

L'activité de stage et le rapport de stage forment un tout : les crédits du stage ne peuvent pas être accordés en l'absence d'un rapport validé.

Le stage a pour objectif de fournir une première expérience de recherche en sciences sociales, de préférence en lien direct avec la spécialisation de la maîtrise dans laquelle l'étudiant(e) est inscrit(e). Plus précisément, le stage doit permettre à l'étudiant(e) :

- la mise en pratique et la consolidation des connaissances théoriques acquises à l'Université ;
- le développement d'un savoir-faire en relation avec sa formation et en complément à une connaissance théorique ;
- un contact avec le milieu professionnel et l'acquisition de compétences favorisant l'intégration dans la vie active.

A2. Contenu du stage et type de stage :

Le stage doit correspondre à une activité de recherche devant répondre aux objectifs mentionnés au point A1. Le contenu de cette activité peut varier selon le domaine de recherche, selon le type de tâches proposées dans le processus de recherche, et selon la structure d'accueil. Cette activité de recherche doit toutefois être directement liée au domaine d'étude de l'étudiant(e). En outre, pour être considéré comme activité de recherche, le travail du/de la stagiaire doit répondre aux exigences suivantes :

- L'activité doit avoir un caractère scientifique et doit donc respecter les normes définissant la méthode et l'éthique scientifique. Cela implique, en corollaire, que l'organisation d'accueil doit être reconnue comme respectant ces principes.
- Le/la stagiaire doit avoir un rôle effectif dans un processus de recherche et doit y apporter une contribution réelle.

Les activités du stage peuvent prendre différentes orientations :

i) Savoir-faire sectoriel ou savoir-faire transversal

L'activité peut être ramenée à une seule tâche (entretiens, recherches bibliographiques, etc.) ou étape de la recherche (écriture d'un questionnaire, etc.) durant toute la durée du stage. Cette orientation permet la maîtrise d'un savoir-faire sectoriel en profondeur. Cette activité peut au contraire englober différentes étapes et niveaux de la recherche à travers la pratique d'une variété de tâches ayant trait à la recherche durant la durée du stage. Cette orientation fournit à l'étudiant(e) un savoir-faire intégrant une vision globale du processus de recherche.

ii) Type de projet de recherche

L'étudiant(e) peut s'insérer dans des projets menés par l'organisation d'accueil. Il/elle peut également réaliser lui/elle-même une étude pour cette organisation, que ce soit en réponse à un mandat ou une recherche proposée par l'étudiant(e) lui/elle-même. Dans ce dernier cas, l'organisation doit aussi respecter ses devoirs vis-à-vis de l'étudiant(e), tels qu'ils sont définis par cette convention, ce qui inclus notamment un encadrement et une mise à disposition des ressources nécessaires.

Le contenu du stage devra être précisé et discuté par les parties concernées lors de la rédaction du contrat.

A3. Lieu du stage et secteur d'activité

L'organisation accueillant le/la stagiaire doit offrir les conditions cadres permettant la réalisation d'une activité de recherche ou équivalente et qui soit acceptable en vertu du point A2. En outre, cette organisation doit soutenir l'utilisation d'une approche scientifique, tant dans ses méthodes, analyses ou interprétations, que dans l'utilisation des résultats de recherche obtenus.

Les mastères étant spécialisés, il est préférable, dans la mesure du possible, que le projet auquel le stagiaire participe soit en rapport avec cette spécialisation.

A4. Durée du stage :

Le stage donne droit à 21 crédits, ce qui implique une durée minimum de 690 heures, correspondant ainsi à une durée minimum de 16 semaines dans le cadre d'une activité à plein temps. Au regard de cette durée, et du fait que le stage s'insère dans un cursus universitaire serré et chargé, il est préférable, en règle générale, d'engager le/la stagiaire à temps plein.

A5. Le rapport de stage

Le rapport de stage donne droit à 3 crédits, ce qui correspond à un document d'une trentaine de pages (60 000 signes).

Le contenu du rapport de stage dépendra largement du type de tâche accomplie. Néanmoins, il doit répondre à un certain nombre d'exigences :

En plus d'un compte rendu des différentes activités réalisées pendant ce stage, le rapport de stage doit intégrer une réflexion analytique menant à une interprétation sociologique des résultats obtenus empiriquement et critique sur les tâches accomplies et moyens utilisés pendant le stage. Ce rapport doit dresser le bilan de l'expérience acquise pendant le stage et ce bilan doit comporter une évaluation par rapport aux attentes de départ. Le rapport de stage est un travail académique. Il doit donc en respecter les règles et les attentes liées à un travail académique.

A6. Validation du stage

Les crédits associés au stage sont accordés si les conditions suivantes sont satisfaites :

i) Le stage a été effectué dans sa totalité et est validé par l'organisation d'accueil par une attestation de stage. Cette attestation doit contenir les indications suivantes :

- la durée du stage, avec les dates de début et de fin du stage
- une description de la tâche accomplie
- une évaluation de la qualité de la contribution de l'étudiant(e)

ii) Le stage et le rapport de stage sont appréciés et validés dans le cadre d'une rencontre réunissant les 3 parties (soutenance). Le rapport de stage doit être remis par l'étudiant aux deux autres parties au minimum 4 semaines avant la soutenance.

B. Acteurs concernés et responsabilités

Les parties concernées par le stage, et donc par cette convention, sont :

- L'organisation d'accueil ou mandante
- Le Département de sociologie
- L'étudiant(e)-stagiaire

Ces parties s'engagent à respecter le cadre du stage tel qu'il est décrit dans cette convention. Elles ont en outre les responsabilités suivantes les unes vis-à-vis des autres :

i) L'organisation d'accueil ou mandante s'engage à :

- désigner un tuteur compétent dans le domaine dans lequel le stage se déroule. Ce tuteur doit être disponible pour l'étudiant et l'orienter dans sa tâche et au sein de l'organisation.
- décrire clairement par écrit les objectifs du stagiaire. Ces objectifs doivent être conformes au point A2.
- mettre à disposition de l'étudiant(e) les outils de travail appropriés, faciliter l'accès à l'information et aux personnes-clés dont il/elle a besoin pour mener à bien sa tâche et rédiger son rapport de stage.
- au cours du stage, à fournir à l'étudiant(e) un retour et une évaluation régulière sur la tâche accomplie par ce/cette dernier(e).
- reconnaître le travail fourni par l'étudiant(e) par une attestation de stage, et à évaluer formellement son travail et son rapport de stage dans le cadre d'une soutenance réunissant les trois parties.
- informer directement l'étudiant(e) et le département de sociologie (par le biais du professeur responsable) si la nature du stage doit être modifiée.

ii) Le Département de sociologie s'engage à ce que chaque stagiaire soit suivi(e) par un professeur compétent dans le domaine dans lequel le stage s'effectue. Ce professeur s'engage à :

- vérifier que le stage réponde au cadre de cette convention.
- soutenir et guider l'étudiant(e) dans la phase de rédaction du mémoire de stage.
- évaluer le rapport de stage et tenant compte de l'évaluation proposée par l'organisation d'accueil.
- observer de la discréetion au sujet des informations confidentielles concernant ou émanant de l'organisation d'accueil.

iii) L'étudiant(e)-stagiaire s'engage à :

- accomplir son mandat avec professionnalisme et diligence dans le respect du règlement et des valeurs de l'organisation d'accueil.
- respecter et satisfaire les procédure et exigences académiques propre à sa filière d'étude.
- respecter les termes de la Déclaration relative à la confidentialité à laquelle sont soumis les employés réguliers de l'organisation d'accueil.

C. Le contrat de stage

Le contrat de stage est un contrat reliant les trois parties. Il doit contenir les éléments suivants :

- les parties contractantes avec leurs coordonnées respectives ;
- le nom et le rôle des personnes chargées du suivi de l'étudiant(e), c'est-à-dire, d'une part, du professeur lié au département de sociologie et, d'autre part, du tuteur désigné par l'organisme d'accueil ;
- la nature du travail et le service d'affectation ;
- les responsabilités du tuteur ;

- la durée du stage, la période où il a lieu, et la durée hebdomadaire du travail ;
- la rémunération ;
- Il doit indiquer que le cadre de réalisation et de validation du stage se conforme à cette convention.

D. Conditions de travail et droit du travail

D1. Rémunération et vacances

La rémunération mensuelle minimum pour une activité à plein temps devrait être, en règle générale, de 1000 frs par mois.

Le/la stagiaire a droit à 8% de vacances. Si ces vacances ne sont pas prises en jours réels, la rémunération doit être augmentée au minimum au taux de ce pourcentage.

D2. Assurances et obligations

Le stagiaire doit bénéficier des mêmes assurances que les employés réguliers (assurances accidents, maternité, etc). Il doit également se conformer aux obligations administratives et aux charges sociales (AVS, chômage, assurance accident, etc.), en accord avec le règlement en vigueur dans l'organisation.

D3. Autorisation de travail pour les étudiants étrangers

Les restrictions de travail liées aux permis B ou frontaliers ne s'appliquent pas à ces stages, dans la mesure où ceux-ci font partie intégrante du cursus des Maîtrises en sociologie. Toutefois, pour cette catégorie d'étudiants, le stage doit faire l'objet d'une autorisation délivrée par l'Office cantonal de la population et par l'Université.

De plus, cette catégorie d'étudiants est soumise à l'impôt à la source.



Contrat de stage

entre

.....
(l'organisation d'accueil)

et

le Département de sociologie de l'Université de Genève

pour

M./Mme

dans le cadre de son cursus de mastère en sociologie.

Les parties signataires s'engagent à respecter la convention de stage et le cahier des charges qui font partie intégrante de ce contrat.

Le/la responsable du/de la
stagiaire dans l'organisation
d'accueil

Taper le nom

Date :

Le/la directeur/trice de stage au
Département de sociologie

Taper le nom

Date :

Le/la stagiaire

Taper le nom

Date :

Cahier des charges

d'un stage effectué dans le cadre de la Maîtrise en sociologie de l'Université de Genève
pour le/la stagiaire :

Nom :
Prénom :
N° d'immatriculation :
Adresse :
Tél. :
E-mail :

Ce stage se déroule au sein de l'organisation suivante :

Nom :
Adresse :
Département d'activité de stage :

active dans les domaines suivants :

Le/la stagiaire sera encadré au sein de :

- cette organisation par :

Nom :
Prénom :
Fonction au sein de l'organisation :
Adresse :
Tél. :
E-mail :

- du Département de sociologie par :

Nom :
Prénom :
Fonction au sein département :
Adresse :
Tél. :
E-mail :

A. Tâches à accomplir et responsabilités**A.1 Définition des tâches du/de la stagiaire**

Le/la stagiaire réalisera les travaux suivants au sein de l'Organisation d'accueil :

1.

Description complète de la tâche :

.....
.....
.....

2.

Description complète de la tâche :

.....
.....
.....

3.

Description complète de la tâche :

.....
.....
.....

4.

Description complète de la tâche :

.....
.....
.....

5.

Description complète de la tâche :

.....
.....
.....

6.

Description complète de la tâche :

.....
.....
.....

A2. Définition des tâches et des responsabilités de l'organisation d'accueil

L'organisation d'accueil, par l'intermédiaire du tuteur, s'engage, dans le cadre du suivi du/de la stagiaire, à accomplir les tâches et à endosser les responsabilités suivantes :

1.

Description complète de la tâche et/ou de la responsabilité :

.....
.....
.....

2.

Description complète de la tâche et/ou de la responsabilité :

.....
.....
.....

3.

Description complète de la tâche et/ou de la responsabilité :

.....
.....
.....

4.

Description complète de la tâche et/ou de la responsabilité :

.....
.....
.....

5.

Description complète la tâche et/ou de la responsabilité :

.....
.....
.....

6.

Description complète la tâche et/ou de la responsabilité :

.....
.....
.....

B. Durée du stage

Le stage s'accompli à un taux d'activité de ...% et durant semaines au cours de la période suivante :

Date du début du stage :

Date de la fin du stage :

C. Rémunération

Le/la stagiaire reçoit une indemnité mensuelle de base de frs.

Il/elle a droit a ... jours de vacances réels durant son stage ou à une indemnisation vacances de Frs par mois, qui se rajoute à l'indemnité de base.

Lieu et date :



Proposition règlement défense
(élaborée par André Ducret)

Direction des rapports de recherche (bachelor), mémoires de licence, mémoires de dea et mémoires de master en sociologie

Seuls les membres du corps professoral (po, pad, pt et, par extension, mer) ainsi que les membres du corps intermédiaire titulaires d'un doctorat en sociologie (ma) sont habilités à diriger les rapports de recherche, mémoires de licence, mémoires de dea et mémoires de master en sociologie.

Les professeurs associés (pae), chargés de cours (cc) et chargés d'enseignement (ce) peuvent également accepter une telle direction, mais uniquement sur autorisation écrite du dérecteur du département.

Les assistants (as) ne sont pas autorisés à diriger des rapports de recherche (bachelor), mémoires de licence, mémoires de dea et mémoires de master en sociologie.

Composition des jurys pour les rapports de recherche (bachelor) et mémoires de licence en sociologie

En règle générale, le jury se compose du professeur-e (po, pad, pt et, par extension, mer) ayant dirigé la recherche, assisté d'un membre du corps intermédiaire détenteur-trice d'au moins une licence et/ou d'un bachelor en sociologie, soit deux personnes au maximum.

Composition des jurys pour les mémoires de master et de dea en sociologie

En règle générale, le jury se compose du professeur-e (po, pad, pt et, par extension, mer) ayant dirigé la recherche, assisté d'un membre du corps intermédiaire détenteur-trice d'au moins un dea et/ou un master en sociologie.

Pour les mémoires de master, le jury peut également comprendre une troisième personne, extérieure à l'Université, en qualité d'expert-e pour lequel (laquelle) l'obligation de détenir un titre universitaire au moins équivalent à celui pour lequel postule l'étudiant-e est levée.

Entrée en vigueur

Accepté par le corps professoral dans sa séance du.... et accepté par le Conseil de département dans sa séance du..., le présent règlement interne entre en vigueur le 1 janvier 2007.

AD 1.12.2006